



## FICHE DE DONNEES DE SECURITE SC3001 PART A

### 1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/L'ENTREPRISE

**NOM DU PRODUIT** SC3001 PART A  
**NO DE PRODUIT :** SC3001A  
ESC3001K25K  
ZE  
**DISTRIBUTEUR** ELECTROLUBE. A division of  
HK WENTWORTH LTD  
ASHBY PARK, COALFIELD  
WAY,  
ASHBY DE LA ZOUCH,  
LEICESTERSHIRE LE65 1JF  
UNITED KINGDOM  
+44 (0)1530 419600  
+44 (0)1530 416640  
info@hkw.co.uk

### 2 IDENTIFICATION DES DANGERS

Non considéré comme dangereux pour la santé ou l'environnement selon la législation en vigueur.  
**CLASSIFICATION (1999/45)** Non classé.

### 3 COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

#### COMMENTAIRES SUR LA COMPOSITION

Les composants non listés sont classés comme non-dangereux ou en concentration trop faible pour être mentionnés.

### 4 PREMIERS SECOURS

#### INFORMATIONS MÉDICALES

Traiter symptomatiquement

#### INHALATION

Emmener immédiatement à l'air frais la personne exposée. Garder au repos, au chaud et à l'air frais.

#### INGESTION

Rincer soigneusement la bouche. Consulter un médecin.

#### CONTACT AVEC LA PEAU

Laver immédiatement la peau avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin si l'irritation persiste après le lavage.

#### CONTACT AVEC LES YEUX

Prendre soin d'enlever les lentilles de contact des yeux avant de rincer. Laver rapidement les yeux avec beaucoup d'eau en soulevant les paupières. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si les troubles persistent.

### 5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

#### MOYENS D'EXTINCTION

Ce produit est ininflammable. Choisir le moyen d'extinction d'incendie en tenant compte d'autres produits chimiques éventuels.

### 6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

#### MÉTHODES DE NETTOYAGE

Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Nettoyer la zone du déversement avec beaucoup d'eau.

## SC3001 PART A

### 7 MANIPULATION ET STOCKAGE

#### PRÉCAUTIONS D'USAGE

Faire très attention de ne pas renverser la matière et éviter du contact avec la peau et les yeux.

#### PRÉCAUTIONS DE STOCKAGE

Entreposer dans un endroit frais, sec et aéré, dans des récipients d'origine bien fermés. Entreposer dans le récipient original.

### 8 CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

#### MESURES D'INGÉNIERIE

Pas d'instructions particulières de ventilation.

#### PROTECTION DES MAINS

Porter des gants de protection appropriés en cas de risque de contact avec la peau. Trouver le gant le plus approprié en concertation avec le fournisseur des gants qui peut indiquer le délai de rupture de la matière constitutive du gant.

#### PROTECTION DES YEUX

En cas de risque d'éclaboussures, porter des lunettes de sécurité ou un masque facial.

#### AUTRES MESURES DE PROTECTION

Porter des vêtements appropriés pour éviter tout contact avec la peau.

#### MESURES D'HYGIÈNE

Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes. Se laver rapidement en cas de contact avec la peau ou contamination de la peau. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation.

### 9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

ASPECT	Liquide.
COULEUR	Clair
DENSITÉ RELATIVE	1.05
VISCOSITÉ	2000 mPas @ 23°C

### 10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

#### STABILITÉ

Stable aux températures normales.

#### CONDITIONS À ÉVITER

Éviter les températures excessives pendant de longues périodes.

### 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

**MISES EN GARDE SUR LA SANTÉ** Pas de mises en garde spécifiques pour la santé. Aucun effet aigu ou chronique spécifique sur la santé n'est noté, mais ce produit chimique peut toujours avoir des effets néfastes sur la santé en général ou pour les personnes ayant des problèmes de santé actuels ou latents.

#### AUTRES DANGERS POUR LA SANTÉ

Cette substance n'a pas de propriétés cancérigènes démontrées.

### 12 INFORMATIONS ECOLOGIQUES

#### ÉCOTOXICITÉ

Non reconnu comme dangereux pour l'environnement.

### 13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

#### MÉTHODES D'ÉLIMINATION

Éliminer les déchets et résidus conformément aux règlements municipaux.

### 14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

#### GÉNÉRALITÉS

Le produit n'est pas soumis à la réglementation internationale sur le transport des marchandises dangereuses (IMDG, ICAO/IATA, ADR/RID).

Aucun panneau d'avertissement de transport requis.

#### NOTES POUR LE TRANSPORT ROUTIER

Non classé.

## SC3001 PART A

NOTES POUR LE TRANSPORT PAR RAIL	Non classé.
NOTES POUR LE TRANSPORT MARITIME	Non classé.
NOTES POUR LE TRANSPORT AÉRIEN	Non classé.
SUBSTANCE DANGEREUSE POUR L'ENVIRONNEMENT/POLLUANT MARIN	Non.

### 15 INFORMATIONS RELATIVES A LA REGLEMENTATION

#### PHRASES DE RISQUE

NC Non classé.

#### CONSEILS DE PRUDENCE

NC Non classé.

#### DIRECTIVES EUROPÉENNES

Directive sur les substances dangereuses 67/548/CEE.

Directive sur les préparations dangereuses 1999/45/CE.

Système d'information spécifique relatif aux préparations dangereuses 2001/58/CE.

Directive 2000/39/CE de la Commission du 8 juin 2000 relative à l'établissement d'une première liste de valeurs limites d'exposition professionnelle de caractère indicatif en application de la directive 98/24/CE du Conseil concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail.

Règlement (CE) n o 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n o 793/93 du Conseil et le règlement (CE) n o 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission, avec modifications.

### 16 AUTRES INFORMATIONS

#### COMMENTAIRES DE MISE À JOUR

Revised in accordance with CHIP3 and EU Directives 1999/45/EC and 2001/58/EC

#### ÉMISE PAR

Pawel Zmarzly

DATE DE RÉVISION APRIL 2011

NO DE REV. /REPL. FDS 1

GÉNÉRÉE LE

#### AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ

Ces informations concernent uniquement la matière spécifique et ne s'appliquent pas si la matière est utilisée en combinaison avec d'autres matières ou dans d'autres procédés. Les informations sont, au mieux de nos connaissances, correctes et exactes à la date indiquée. Toutefois, aucunes garanties ou représentations ne sont données quant à l'exactitude, la fiabilité ou la complétude de ces informations. Il est à la responsabilité de l'utilisateur de conclure si les informations sont applicables pour une certaine utilisation.

## FICHES DE DONNEES DE SECURITE SC3001 PART B

### SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit SC3001 PART B  
Numéro du produit SC3001B,ESC3001K25K,SC3001RP250G,ESC3001K5K,ZE

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Polymers.  
Utilisations déconseillées Nous n'avons actuellement pas d'informations sur les utilisations identifiées. Elles seront ajoutées à la présente fiche de sécurité lorsque disponibles

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

##### Fournisseur

Fabricant ELECTROLUBE. A division of HK WENTWORTH LTD  
ASHBY PARK, COALFIELD WAY,  
ASHBY DE LA ZOUCH, LEICESTERSHIRE LE65 1JR  
UNITED KINGDOM  
+44 (0)1530 419600  
+44 (0)1530 416640  
info@hkw.co.uk

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence

### SECTION 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

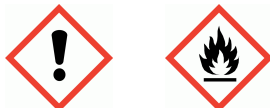
##### Classification

Dangers physiques Flam. Liq. 3 - H226  
Dangers pour la santé humaine Acute Tox. 4 - H332 Eye Irrit. 2 - H319 STOT SE 3 - H335  
Dangers pour l'environnement Non classé.

Classification (67/548/CEE) Xn;R20. Xi;R36/37. R10.  
ou (1999/45/CE)

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

##### Pictogramme de danger



Mention d'avertissement Attention

Mentions de danger H226 Liquide et vapeurs inflammables.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H332 Nocif par inhalation.  
H335 Peut irriter les voies respiratoires.

## SC3001 PART B

**Mentions de mise en garde** P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.  
 P280 Porter des gants de protection, un équipement de protection des yeux et du visage.  
 P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
 P313 Consulter un médecin.

**Contient** SILICATE DE TÉTRAÉTHYLE

**Mentions de mise en garde supplémentaires** P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols.

### 2.3. Autres dangers

Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

## SECTION 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2. Mélanges

SILICATE DE TÉTRAÉTHYLE		60-100%
Numéro CAS: 78-10-4	Numéro CE: 201-083-8	
<b>Classification</b>	<b>Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)</b>	
Flam. Liq. 3 - H226	R10 Xn;R20 Xi;R36/37	
Eye Irrit. 2 - H319		
Acute Tox. 4 - H332		
STOT SE 3 - H335		

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

**Commentaires sur la composition** Les composants non listés sont classés comme non-dangereux ou en concentration trop faible pour être mentionnés.

## SECTION 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

**Inhalation** Déplacer immédiatement la personne touchée à l'air frais. Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer.  
 Consulter un médecin.

**Ingestion** Ne pas faire vomir. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Ne pas faire vomir. Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer.

**Contact cutané** Laver la peau soigneusement à l'eau et au savon. Consulter un médecin rapidement si des symptômes apparaissent après le lavage.

**Contact oculaire** Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

**Indications pour le médecin** Traiter en fonction des symptômes.

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

## SC3001 PART B

**Moyens d'extinction appropriés** Eteindre l'incendie avec les moyens suivants: Mousse. Agents chimiques en poudre, sable, dolomie, etc.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

**Dangers particuliers** Aucun risque exceptionnel d'incendie et d'explosion.

**Produits de combustion dangereux** Oxydes de carbone. Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

### 5.3. Conseils aux pompiers

**Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie** Eviter de respirer les gaz ou vapeurs d'incendie. Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec de l'eau longtemps après l'extinction de l'incendie.

**Équipements de protection particuliers pour les pompiers** Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Précautions individuelles** Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

**Précautions pour la protection de l'environnement** Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Méthodes de nettoyage** Éliminer toute source d'inflammation. Pas de fumées, d'étincelles, de flammes et toute autre source d'inflammation à proximité du déversement. Prévoir une ventilation suffisante. Porter des équipements de protection appropriés, y compris des gants, lunettes ou écran facial, appareil de protection respiratoire, bottes, vêtement ou tablier, selon les besoins. Absorber dans du vermiculite, du sable sec ou de la terre et mettre dans des conteneurs. Porter des équipements de protection appropriés, y compris des gants, lunettes ou écran facial, appareil de protection respiratoire, bottes, vêtement ou tablier, selon les besoins.

### 6.4. Référence à d'autres sections

**Référence à d'autres sections** Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Voir Section 11 pour de plus amples informations sur les dangers pour la santé. Collecter et éliminer le déversement comme indiqué en Section 13.

## SECTION 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Précautions d'utilisations** Éviter tout déversement. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue. Prévoir une ventilation suffisante. Éviter l'inhalation de vapeurs. Utiliser un appareil de protection respiratoire homologué si la contamination dans l'air est au dessus du niveau acceptable.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Précautions de stockage** Tenir éloigné des matières comburantes, de la chaleur et des flammes. Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit bien ventilé.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

## SC3001 PART B

**Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

### SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

##### Valeurs limites d'exposition professionnelle

##### SILICATE DE TÉTRAÉTHYLE

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): VLEP 10 ppm 85 mg/m<sup>3</sup>

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): VLEP

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

**Commentaires sur les composants** Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s).

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

##### Equipements de protection



**Contrôles techniques appropriés** Prévoir une aspiration générale et locale suffisante.

**Protection des yeux/du visage** Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Les protections suivantes devraient être portées: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques. EN166

**Protection des mains** Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible. Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Il est recommandé que les gants soient faits des matériaux suivants: Caoutchouc nitrile. Gloves should conform to EN374

**Autre protection de la peau et du corps** Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact avec le liquide et tout contact prolongé ou répété avec la vapeur.

**Mesures d'hygiène** Utiliser la sécurité intégrée pour réduire la contamination de l'air à des niveaux d'exposition admissibles. Prévoir une fontaine oculaire. Ne pas fumer dans la zone de travail. Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes. Laver rapidement avec de l'eau et du savon si la peau devient contaminée. Utiliser une crème pour la peau appropriée pour prévenir le dessèchement de la peau. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

**Protection respiratoire** Une protection respiratoire doit être utilisée si la contamination de l'air dépasse les valeurs limites d'exposition professionnelle recommandées.

### SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>Aspect</b>	Liquide.
<b>Couleur</b>	Liquide limpide.
<b>pH</b>	pH (solution concentrée):

## SC3001 PART B

<b>Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition</b>	130 (266 F)°C @
<b>Point d'éclair</b>	39 (102.2 F)°C (Coupelle fermée).
<b>Densité relative</b>	0.98 @ @ 20 °C (68 F)°C
<b>Solubilité(s)</b>	
<b>Viscosité</b>	20 mPa s @ @23°C (73.4 F)°C

### 9.2. Autres informations

<b>Autres informations</b>	None.
----------------------------	-------

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

<b>Réactivité</b>	Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.
-------------------	--

### 10.2. Stabilité chimique

<b>Stabilité chimique</b>	Stable à température ambiante normale.
---------------------------	--

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

<b>Possibilité de réactions dangereuses</b>	Indéterminé. Ne polymérisera pas.
---	-----------------------------------

### 10.4. Conditions à éviter

<b>Conditions à éviter</b>	Eviter la chaleur, les flammes et toute autre source d'inflammation. Eviter le contact avec les oxydants puissants.
----------------------------	---

### 10.5. Matières incompatibles

<b>Matières incompatibles</b>	Acides forts. Bases fortes. Oxydants puissants.
-------------------------------	---

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Un feu créé : Gaz/vapeurs/fumées toxiques de : Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO2).
--	--

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

<b>Effets toxicologiques</b>	Aucune information disponible.
------------------------------	--------------------------------

#### Toxicité aiguë - inhalation

<b>ETA inhalation (gaz ppm)</b>	4 500,0
---------------------------------	---------

<b>ETA inhalation (vapeurs mg/l)</b>	11,0
--------------------------------------	------

<b>ETA inhalation (poussières/brouillards mg/l)</b>	1,5
---	-----

<b>Information générale</b>	Un contact prolongé ou répété avec des solvants sur une longue période peut conduire à des problèmes de santé permanents.
-----------------------------	---

<b>Inhalation</b>	Nocif par inhalation. Peut provoquer une irritation du système respiratoire.
-------------------	--

<b>Ingestion</b>	Nocif en cas d'ingestion.
------------------	---------------------------



## SC3001 PART B

<b>Contact cutané</b>	Le produit a un effet de délipidation de la peau. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. Peut provoquer un eczéma de contact allergique. Une exposition prolongée ou répétée peut provoquer une irritation sévère.
<b>Contact oculaire</b>	Irritant pour les yeux.
<b>Organes cibles</b>	Yeux Système respiratoire, poumons

### SECTION 12: Informations écologiques

**Écotoxicité** Pas considéré comme dangereux pour l'environnement.

#### 12.1. Toxicité

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

**Persistance et dégradabilité** Pas de données disponibles sur la dégradabilité de ce produit.

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

**Bioaccumulative potential** Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

#### 12.4. Mobilité dans le sol

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

**Résultats des évaluations PBT et vPvB** Ce produit ne contient aucune substance classée PBT or vPvB.

#### 12.6. Autres effets néfastes

**Autres effets néfastes** Indéterminé.

### SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Information générale** Déchets classés comme déchets dangereux. Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

**Méthodes de traitement des déchets** Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

### SECTION 14: Informations relatives au transport

**Général** For US Domestic transportation this product is classified as a Consumer Commodity. For International transportation this product is classified as UN1292 TETRAETHYL SILICATE

#### 14.1. Numéro ONU

**N° ONU (ADR/RID)** 1292

**N° ONU (IMDG)** 1292

**N° ONU (ICAO)** 1292

#### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

**Nom d'expédition (ADR/RID)** TETRAETHYL SILICATE

**Nom d'expédition (IMDG)** TETRAETHYL SILICATE

**Nom d'expédition (ICAO)** TETRAETHYL SILICATE

**Nom d'expédition (ADN)** TETRAETHYL SILICATE

#### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

**Classe ADR/RID** 3

## SC3001 PART B

### Risque subsidiaire ADR/RID

Étiquette ADR/RID 3

Classe IMDG 3

### Étiquette IMDG

Classe/division ICAO 3

### Risque subsidiaire ICAO

### Étiquettes de transport

#### 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR/RID) III

Groupe d'emballage (IMDG) III

Groupe d'emballage (ICAO) III

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

##### Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EmS F-E, S-D

Code de consignes d'intervention d'urgence 3Y

Numéro d'identification du danger (ADR/RID) 30

Code de restriction en tunnels (D/E)

#### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC Aucune information requise.

### SECTION 15: Informations réglementaires

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

**Réglementations nationales** The Chemicals (Hazard Information and Packaging for Supply) Regulations 2009 (SI 2009 No. 716).  
Control of Substances Hazardous to Health Regulations 2002 (as amended).

#### Document d'orientation

**Autorisations (Règlement 1907/2006 Titre VII)** Aucune autorisation spécifique n'est connue pour ce produit.

**Restrictions (Règlement 1907/2006 Titre VIII)** Aucune restriction d'usage spécifique n'est connue pour ce produit.

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

**SC3001 PART B****SECTION 16: Autres informations**

<b>Publié par</b>	David Bray
<b>Date de révision</b>	07/05/2015
<b>Révision</b>	3
<b>Numéro de FDS</b>	13090
<b>Phrases de risque dans leur intégralité</b>	R10 Inflammable. R20 Nocif par inhalation. R36/37 Irritant pour les yeux et les voies respiratoires.
<b>Mentions de danger dans leur intégralité</b>	H226 Liquide et vapeurs inflammables. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H332 Nocif par inhalation. H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.